



Le Saint-Siège

**MESSAGE DU PAPE JEAN PAUL II
POUR LA XXV^{ème} JOURNÉE MONDIALE DU TOURISME
(27 SEPTEMBRE 2004)**

***Sport et tourisme:
deux forces vives au service de la compréhension mutuelle,
de la culture et du développement des sociétés***

1. A l'occasion cette année de la Journée mondiale du Tourisme, qui sera célébrée le 27 septembre prochain, je m'adresse avec plaisir à tous ceux qui sont engagés dans ce secteur de l'activité humaine, dans le but de proposer certaines réflexions qui aident à mettre en relief les aspects positifs du tourisme. Ce phénomène, comme j'ai déjà eu l'occasion de le souligner en d'autres circonstances, contribue en effet à faire grandir les rapports entre les personnes et les peuples et, lorsqu'il est cordial, respectueux et solidaire, il représente une porte ouverte sur la paix et sur la coexistence harmonieuse. En effet, un grand nombre des situations de violence dont souffre l'humanité de nos jours, ont leurs racines dans l'incompréhension et le refus des valeurs et de l'identité des autres cultures. Souvent ces situations pourraient être surmontées grâce à une meilleure connaissance réciproque. Dans ce contexte, ma pensée va également aux millions de migrants qui doivent participer à la société qui les accueille, en se basant avant tout sur le respect et la reconnaissance de l'identité de chaque personne ou de chaque groupe. La Journée mondiale du Tourisme n'offre donc pas seulement une nouvelle occasion d'affirmer la contribution positive du tourisme à l'édification d'un monde plus juste et pacifique, mais elle est également une occasion de réfléchir sur les conditions concrètes dans lesquelles celui-ci est organisé et pratiqué. A cet égard, l'Eglise ne peut manquer de proposer encore une fois l'essentiel de ce qui est sa vision de l'homme et de l'histoire. En effet, le principe suprême qui doit gouverner la coexistence humaine est le respect de la dignité de chacun, en tant que personne créée à l'image de Dieu et en tant que frère universel. Ce principe devrait guider toute l'activité politique et économique, comme cela a été souligné par la Doctrine sociale de l'Eglise, et inspirer également la coexistence culturelle et religieuse.

2. Cette année, le thème de la Journée est: «*Sport et Tourisme: deux forces vives au service de la compréhension mutuelle, de la culture et du développement des sociétés*». Sport et tourisme font référence avant tout au temps libre, dans lequel doivent être promues les activités qui favorisent le développement physique et spirituel. Il existe, par ailleurs, de nombreuses situations dans lesquelles le tourisme et le sport se mêlent de façon spécifique et se rencontrent, lorsque le sport se transforme, précisément, en raison spécifique pour se déplacer, tant à l'intérieur de son pays qu'à l'extérieur. En effet, sport et tourisme sont étroitement liés dans les grands événements sportifs auxquels participent les pays d'une région ou du monde entier, comme à l'occasion des Jeux Olympiques, qui ne doivent jamais renoncer à leur noble vocation de raviver les idéaux de coexistence, de

compréhension et d'amitié. Cela vaut également dans de nombreux autres cas, moins médiatiques, comme les activités sportives dans le contexte scolaire ou dans les associations de quartiers ou de villes. Dans d'autres circonstances, pratiquer un sport est précisément ce qui motive l'organisation d'un voyage ou des vacances. Le sport est donc un phénomène qui concerne tant les sportifs de haut niveau, leurs équipes et leurs supporters, que des cercles sociaux plus modestes, comme de nombreuses familles, des jeunes et des enfants, et, en définitive, tous ceux qui font de l'exercice physique un des facteurs importants de leurs voyages. Etant donné qu'il s'agit d'une activité humaine qui concerne tant de personnes, il ne faut pas être surpris du fait qu'en dépit de la noblesse des objectifs déclarés, des abus et des déviations s'y insinuent dans de nombreux cas. Il ne faut pas non plus ignorer le mercantilisme exacerbé, l'esprit agressif de compétition, la violence contre les personnes ou les choses, jusqu'à en arriver à la dégradation de l'environnement, ou à l'atteinte à l'identité culturelle de celui qui accueille.³ Pour illustrer la vie chrétienne, l'Apôtre saint Paul proposait aux chrétiens de Corinthe l'image de l'athlète, comme exemple d'effort et de constance (cf. 1 Co 9, 24-25). En effet, la pratique correcte du sport doit être accompagnée par la modération et l'éducation au renoncement; elle exige également souvent un bon esprit d'équipe, une attitude de respect, la reconnaissance des qualités d'autrui, l'honnêteté dans le jeu et l'humilité de reconnaître ses limites. Enfin, le sport, spécialement dans ses formes les moins compétitives, invite à la fête et à la coexistence amicale. Le chrétien peut donc trouver dans le sport une aide pour développer les vertus fondamentales — prudence et justice, force et modération — dans la course pour obtenir une couronne «impérissable», comme l'écrit saint Paul.⁴ Certes, le tourisme a donné une puissante impulsion à la pratique du sport. Les facilités qu'il offre, y compris les multiples activités qu'il promeut ou organise de sa propre initiative, ont véritablement fait croître le nombre de ceux qui apprécient le sport et le pratiquent au cours de leur temps libre. De cette façon se sont multipliées les occasions de rencontre entre les peuples et les cultures diverses, dans un climat d'entente et d'harmonie. C'est pourquoi, sans négliger de prêter toute l'attention nécessaire face aux déviations qui continuent malheureusement à avoir lieu, je désire vivement encourager, avec une espérance renouvelée, à promouvoir un «sport qui protège les faibles et n'exclut personne, qui libère les jeunes des dangers de l'apathie et de l'indifférence, et qui suscite en eux un sain esprit de compétition; un sport qui soit un facteur d'émancipation pour les pays les plus pauvres et qui aide à effacer l'intolérance et à construire un monde plus fraternel et solidaire; un sport qui contribue à faire aimer la vie, qui éduque au sacrifice, au respect et à la responsabilité, en conduisant à la pleine valorisation de chaque personne humaine» ([Jubilé des sportifs, 29 octobre 2000](#), n. 3). Avec ces réflexions, j'invite tous ceux qui sont en contact avec le sport dans le domaine du tourisme, et également les sportifs et tous ceux qui pratiquent le sport durant leurs voyages, à poursuivre leur engagement en vue d'atteindre ces nobles objectifs, tandis que j'invoque sur chacun d'eux d'abondantes Bénédiction divines. *Du Vatican, le 30 mai 2004, solennité de Pentecôte.*

IOANNES PAULUS II